

LA DYNAMIQUE DE LA STRATIFICATION SOCIALE

1. Après avoir présenté l'évolution des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) en France depuis 1982, vous mettrez en évidence les facteurs explicatifs de cette évolution.

I L'évolution des PCS depuis 1982

A les tendances globales (catégories en ↑= CPIIS, PI, Employés + ↓ ouvriers, ACCE, agriculteurs

B des évolutions plus fines (employés : ↑des emplois d'aide à la personne et ↓ employés adm. fonction publique +, ↑de la part des qualifiés chez les ouvriers + 3 famille de CPIIS profs et scientifiques, adm et comm. des entreprises cadres techniques

II Explications

A Rôle des facteurs économiques : PT et ↑de la productivité, loi de Engel, fiscalité avantageuse ⇒↑des emplois d'aide à la personne, Concentration

B les aspects socio démographiques ; vieillissement de la population ⇒↑des emplois d'aide à la personne, développement de l'activité féminine ⇒↑ des besoins de garde d'enfants et de restauration.↑ des besoins en mo qualifiée ⇒↑des CPIIS et PI.

2. Vous montrerez que les différences de revenus permettent d'expliquer les inégalités sociales, mais que ces dernières ont aussi d'autres origines

I les inégalités sociales s'expliquent d'abord par les différences de revenus

A La mesure des inégalités de revenus primaires (du travail et du capital)

B Les différences de revenus sont sources d'inégalités face à la consommation et à l'épargne.

II Mais elles sont aussi d'autres causes

A Le dualisme du marché du travail

B les différences culturelles

3. Après avoir caractérisé les inégalités économiques, vous montrerez que d'autres inégalités en constituent un facteur aggravant.

I Les inégalités économiques de revenus et de patrimoine

A Peuvent être mesurées à l'aide du rapport interdécile (RID) et de la courbe de Lorenz. ce qui permet de démontrer qu'elles ont les 30 glorieuses (↑des taux d'équipements) et augmentées depuis les années 80

B Elles évoluent dans le temps: ↓ pendant les 30 glorieuses Cf. ↑ des taux d'équipement, ↓ du RID et ↑ depuis les années 80

C Elles s'expliquent par : inégalités face à l'emploi et au chômage, de dotation en capital culturel plus ou moins favorables, des différences de mérite (Hayek), l'exploitation (K Marx).

II Elles sont renforcées par les inégalités héritées Selon P Bourdieu

A De génération en génération les « pauvres » accumulent les handicaps : faible revenu des parents ⇒faible patrimoine ⇒ faible héritage ⇒ faible revenu des enfants.

B L'homogamie des parents et les différences de capital social renforcent le processus de reproduction sociale

C:: L'habitus dévalorisé, le faible capital culturel et les difficultés de logement ⇒ moindre réussite scolaire des enfants de classes dominées (P Bourdieu)

4. Après avoir analysé l'évolution des inégalités économiques sur le long terme en France, vous expliquerez la tendance constatée depuis les années 70

I Une tendance séculaire à la réduction des inégalités

A 4 périodes au XX^{ème} siècle (jusqu' aux années 30 stabilité , crise de 29 ↓ cf. ↓ revenus du capital , 45-65 ↑ cf. prospérité gonfle les profits , Après 65 ↓ cf. protection sociale, croissance fordiste

B une forte atténuation des inégalités de mode de vie (↓ de la part de la consommation alimentaire cf. loi de Engel, ↑ des taux d'équipement)

II le renouveau des inégalités dans les années 80

A ↑ de l'écart interdécile s'explique par l'augmentation des revenus du capital et la déstabilisation du salariat cf. précarisation et ↑ du chômage) cf. capitalisme financier

B La pauvreté devient cumulative (mesure du taux de pauvreté, difficultés de logements (ghettos) + faible capital culturel et social (Bourdieu)

5. Après avoir montré l'intérêt des PCS pour rendre compte des inégalités économiques et sociales vous montrerez les limites de cet instrument pour l'étude des inégalités

I Cette nomenclature est un instrument performant pour rendre compte des inégalités

A : un bon outil pour constater les écarts socioprofessionnels, de capital culturel, social (P Bourdieu) et analyser la mobilité sociale

B : Elle également de les expliquer par des différences de qualifications et de capital humain

II Toutefois elle semble en partie obsolète 20 ans après son élaboration

A Elle n'est pas adaptée à certains clivages : marché du travail (↑chômage et précarité), inégalités de genre, d'âge, d'origine ethnique.

B L'outil est contestable dans ses fondements (ne tient pas compte des inégalités de patrimoine, nie l'existence de la lutte des classes (K Marx)

6. Après avoir montré l'intérêt des PCS pour rendre compte des inégalités économiques et sociales vous montrerez les limites de cet instrument pour l'étude des inégalités

I Les PCS peuvent rendre compte d'une grande partie des inégalités

A: Elles permettent de mesurer les inégalités économiques (niveau de vie + accès à la consommation et aux loisirs + taux de pauvreté)

B: Elles mettent également en évidence les inégalités sociales et culturelles (capital social et culturel P Bourdieu + différences de conditions de travail et d'espérance de vie + pratiques culturelles)

II Mais cet instrument ne permet pas d'expliquer la totalité des inégalités de la société française

A La nomenclature n'est pas adaptée aux évolutions récentes de la société (chômage de longue durée et travail atypique PCS rassemblent tous les actifs + PCS hétérogènes et différences ouvriers, employés)

B Ne mesure pas non plus les discriminations (Hommes femmes + ethniques + Age)

7. Après avoir montré que les clivages entre les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) se sont atténués depuis les années 1950 en France, vous exposerez les limites de ce processus de rapprochement.

Dans quelle mesure la moyennisation constatée par certains sociologues rend-elle compte des clivages sociaux dans la France contemporaine ?

I La remise en cause des clivages traditionnels

A rapprochement des modes de vie : ↓ du coefficient budgétaire de l'alimentation cf. loi d'Engel, ↑ des taux d'équipement et massification de l'école, culture de masse

B un nouveau clivage la précarité, ↑ des emplois atypiques et dualisme (M Piore)

C moindre conscience de classe : cf. conception marxiste ⇒ ↓ des conflits de type lutte des classes.

II Toutefois ...

A Reproduction sociale toujours importante : massification de l'école n'est pas démocratisation, (P Bourdieu), accès au logement et pratiques culturelles différenciés.

B Proletarianisation des classes moyennes : L Chauvel, les employés font partie des classes populaires, crainte de déclassement)

C Clivage entre les élites et le peuple subsistent (cf. Touraine)

8. Après avoir analysé l'évolution des inégalités économiques sur le long terme en France, vous expliquerez la tendance constatée depuis les années 1980

I Une réduction séculaire des inégalités (le trend)

A Avec des oscillations (la crise de 29 puis guerre ⇒ ↓ des revenus de la capitale « euthanasie des rentiers », déflation ⇒ ↑ du pouvoir d'achat de ceux qui ne sont pas chômeurs. Pendant les 30 glorieuses ↓ des inégalités cf. compromis fordiste.

B Le processus de moyennisation (Mendras + consommation de masse + rapprochement des modes de vie)

II Des inégalités renouvelées depuis les années 80

A Forte augmentation des revenus du capital (RID revenus du patrimoine très supérieur à RID des revenus du travail) Par contre les revenus du travail stagnent (précarisation + dumping social)

B Le cumul des inégalités : la pauvreté (- de 50% du revenu médian) augmente est souvent le résultat de l'accumulation de handicaps (faible capital culturel et social, problèmes de logement)

9. La croissance économique contribue-t-elle à réduire les inégalités dans les pays développés.

I La croissance est une condition nécessaire

A Cercle vertueux de la croissance fordiste des 30 glorieuses (production de masse et consommation de masse). ↑ des salaires réels, ↑ des taux d'équipement, ↓ du rapport interdécile, massification de l'école, moyennisation

B le ralentissement de la croissance se traduit par une précarité croissante et une ↑ des inégalités (corrélations statistiques)

II mais elle n'est pas suffisante

A .Les inégalités perdurent malgré la croissance (inégal accès aux soins de santé, différence d'espérance de vie, et de pratiques culturelles, réussite scolaire différenciée.

B Elle peut renforcer les inégalités : dualisme accentué par la mondialisation et l'↑ de la part des profits dans la VA, aspects dévastateurs de la destruction créatrice ; le déversement détruit les emplois non qualifiés

10. Vous montrerez que les différences de revenus permettent d'expliquer les inégalités sociales, mais que ces dernières ont d'autres facteurs.

I Les inégalités sociales s'expliquent d'abord par des différences de revenu

A Différences de revenus primaires (Salaires, revenus mixtes et revenus du patrimoine), mesurées par la courbe de Lorenz et par le rapport interdécile.

B Les inégalités de revenus primaires \Rightarrow inégalités de consommation (taux d'équipement, Habitat : HLM ou Maison à Neuilly, accès aux loisirs ou aux pratiques culturelles)

C Elles \Rightarrow des inégalités face à la protection sociale et à l'espérance de vie malgré la CMU.

II Elles ont cependant d'autres origines

A Les inégalités face à l'emploi s : PCS \neq par rapport à la précarité, conditions de travail plus ou moins difficiles

B Les inégalités liés, au sexe ou à l'origine ethnique et à l'âge, discriminations à l'embauche, plafond de verre et insertion des jeunes sur le marché du travail difficile quand l'emploi se raréfie

C des inégalités culturelles (\neq de Capital culturel \Rightarrow \neq de réussite scolaire \Rightarrow \neq de revenus Bourdieu, massification sans démocratisation, tendance à la reproduction sociale

LES ENJEUX ET LES DETERMINANTS DE LA MOBILITE SOCIALE

11. Les inégalités économiques sont-elle le seul obstacle à la mobilité sociale ?

I Les inégalités sont une entrave à la mobilité sociale

A Elles agissent sur la réussite scolaire (statistiques)

B Et par la suite sur l'accès aux différents positions sociales (lien diplômes -emploi

C Le niveau de vie conditionne le lieu de résidence qui en retour favorise ou pénalise la réussite scolaire et sociale (ZEP, ZUS, équipement culturel ...)

II D'autres facteurs entravent la mobilité sociale

A l'impact du capital culturel et social (analyse de P Bourdieu)

B l'impact des stratégies familiales et individuelles et leurs effets pervers (R Boudon et Paradoxe d'Anderson)

C la stabilisation de la structure de la population active est un handicap pour la mobilité structurelle

12. Une société plus mobile est-elle nécessairement moins inégalitaire ?

I les progrès limités de l'égalité des chances

A massification du système scolaire \Rightarrow ascension sociale des plus méritants \Rightarrow véritable démocratisation.

B mobilité sociale réelle (du fait de la mobilité structurelle et de la moyennisation **mais** modeste car essentiellement horizontale et tendance à la reproduction)

II Ces progrès n'empêchent pas la dynamique inégalitaire du système français de reproduction des élites.

A Les effets pervers de l'élitisme républicain : (dévalorisation de diplômés selon P Boudon et C Anderson + légitimation par l'école de la reproduction des élites bien dotés en capital culturel P Bourdieu)

B \uparrow des inégalités de revenus des années 80 : (\uparrow du rapport interdécile + cf. \uparrow des revenus du capital et stagnation des revenus du travail.

13. Une société plus mobile est-elle nécessairement moins inégalitaire ?

I Oui

A Constat : d'une mobilité intergénérationnelle croissante (massification du système scolaire \Rightarrow \uparrow égalité des chances + (\uparrow CPIS et PI) et donc mobilité structurelle +

B Analyse théorique : Moyennisation Mendras + égalisation Tocqueville

II Mais persistance voire aggravation des inégalités

A massification du système scolaire n'est pas démocratisation (Bourdieu) + retour des classes sociales L Chauvel + Paradoxe d'Anderson et dévaluation des diplômés Boudon)

B Reproduction fréquente le constat + Justice sociale passe donc par l'équité .

14. Après avoir mis en évidence les principales caractéristiques de la mobilité sociale en France, vous montrerez que l'origine sociale reste encore un frein important à cette mobilité.

I les caractéristiques de la mobilité sociale

A mobilité limitée et horizontale (tel père, tel fils, mobilité de proximité)

B mobilités surtout structurelle (\uparrow du nombre de CPIS et PI + \downarrow agriculteurs et ouvriers).

II Toutefois l'origine sociale reste un frein important

A Elle influence la réussite scolaire malgré la massification (P Bourdieu = Capital culturel, R Boudon stratégies des acteurs en fonction du calcul coût avantages.

B Elle influence l'accès à l'emploi (Capital social, socialisation différenciée)

15. Après avoir mis en évidence les différences de mobilité sociale entre hommes et femmes en France, vous les expliquerez.

I Description

A. Des destinées différentes : mobilité des femmes appréhendée par rapport à la PCS de leur père, 53 % des fils de CPIIS sont CPIIS contre 34 % pour les filles, PCS plus ou moins féminisées (80 % de femmes pour les employés.

B La mobilité des femmes est plutôt descendante (filles de cadres fréquemment PI ou même employés), celle des hommes plutôt ascendante cf. surreprésentation de hommes chez les CPIIS)

II Les explications sociologiques

A Des parcours scolaires stéréotypés : féminisation des L plus importante que S, métiers masculins et féminins du fait de la Ce qui s'explique par la reproduction des rôles transmis par la socialisation

B Des difficultés dans la gestion de leurs parcours professionnels (double journée + temps partiel fréquent + gros bataillon de warning poor

16. Après avoir mis en évidence les principales caractéristiques de la mobilité sociale en France, vous montrerez que l'origine sociale reste encore un frein important à cette mobilité

I Une mobilité limitée

A Tendance à la reproduction sociale et à la mobilité horizontale de proximité.

B La mobilité est surtout structurel

II Le poids des origines sociales

A : inégalités des réussites scolaires expliquées par des différences de Capital culturel pour P Bourdieu et de la différence de stratégie pour R Boudon

B inégalités d'accès à l'emploi s'explique par le capital social et économique) et homogamie renforce le processus de reproduction

17. Vous analyserez le rôle de l'école dans la mobilité sociale.

L'institution scolaire est-elle capable de favoriser les changements de position sociale entre générations ? Selon quelles modalités et dans quelles limites ?

I La mobilité sociale dépend de l'école

A La mobilité sociale est une réalité (analyse des tables)

B Elle va de pair avec la massification scolaire

II Mais ce rôle est limité

A Théorie (Bourdieu + effets pervers Boudon)

B Mobilité est surtout structurelle

18. Peut-on dire que l'école contribue à la réduction des inégalités sociales ?

La croissance économique contribue-t-elle à réduire les inégalités dans les pays développés ? L'augmentation du PIB est-elle nécessaire à la résorption des inégalités ? Est-elle suffisante ?

I La croissance une condition nécessaire au recul des inégalités

A Le cercle vertueux de la croissance fordiste des 30 glorieuses

B Le ralentissement de la croissance se traduit par une remontée des inégalités (rapport interdécile,)

II une condition insuffisante

A Les inégalités sont de nature socioculturelle.

B la croissance peut renforcer les inégalités : Partage de la VA en faveur du Capital, dualisme.

19. Dans quelle mesure l'origine sociale influence-t-elle la position sociale en France aujourd'hui ?

Le principe démocratique de la méritocratie est-il une réalité ? La mobilité intergénérationnelle est-elle suffisante ?

I Une méritocratie affichée, une reproduction sociale indéniable

A Les principes de l'élitisme républicain et de l'égalité des chances justifie les inégalités justes .Les interventions compensatoires de l'Etat au nom de l'équité (ZEP, discrimination positive, collège unique, mixité

B Et pourtant : « tel père, tel fils » (reproduction sociale, mobilité horizontale)

II l'origine sociale est effectivement un frein important

A Les différences de réussite scolaire s'expliquent par les différences de capital économique et culturel chez P Bourdieu ou de stratégies couts avantages cher R Boudon (auto-sélection, moindre investissement en capital humain dans les classes populaires).

B les différences d'accès à l'emploi s'expliquent par les différences de capital social (P Bourdieu), les élites fonctionnent en réseau.

IDEAL DEMOCRATIQUE ET INEGALITES

20. Dans quelle mesure la recherche de l'équité suppose-t-elle de lutter contre les inégalités ?

La simple application du principe d'égalité conduit elle à la justice sociale ? l'équité qui consiste à corriger les inégalités de fait par des inégalités de traitement est elle plus satisfaisante ?

I l'équité peut passer par des inégalités compensatrices

A L'égalité est la passion des sociétés démocratiques (Tocqueville) mais cet idéal est rarement atteint (inégalités de conditions (revenus, capital culturel etc. ...° subsistent.

B Il faut alors procéder à la discrimination positive

II Cette politique d'équité comporte des risques

A Atteinte aux valeurs républicaines (universalisme, méritocratie, liberté)

B Certaines inégalités sont équitables et légitimes (J Rawls, conception libérale)

21. Après avoir montré que la redistribution permet de réduire certaines inégalités, vous en analyserez les risques.

I Redistribution permet ↓ des écarts de Revenus primaires =

A Redistribution verticale : Rapport interdécile des revenus disponible < à celui des revenus primaires. ↓ du taux de pauvreté.

B Redistribution horizontale est la protection contre les risques sociaux typologie Esping / Andersen, assurance ou assistance ?

II Mais ...effets pervers

A Incitation à l'oisiveté dans la théorie libérale. les inégalités sont justes (Hayek). les revenus de transfert crée des trappes à inactivité ou à pauvreté

B Le financement de la redistribution ⇒ ↑ des prélèvements obligatoires ce qui nuit à la compétitivité prix et à la croissance économique (Laffer)

22. Dans quelle mesure la lutte contre les inégalités est-elle justifiée dans les sociétés démocratiques contemporaines ?

I Certaines inégalités semblent compatibles avec la démocratie

A la thèse d'A de Tocqueville (la démocratie est une organisation sociale avec égalité devant la loi, égalité des chances et égalisation des conditions mais les inégalités subsistent)

B La lutte contre les inégalités n'est pas souhaitable dans l'analyse libérale (les inégalités sont méritocratiques et sont justes : Rawls, Hayek, l'Etat providence est néfaste cf. Laffer

II Il faut cependant lutter contre les inégalités « injustes » «

A car les inégalités sont d'origine sociale (théorie de la reproduction) et remettent en cause le lien social. quand elles se traduisent par une dégradation de la situation des plus défavorisés il faut les réduire (J Rawls)

B Il faut peut-être remplacer l'égalité par l'équité et la discrimination positive.

23. Peut-on justifier l'existence de certaines inégalités dans les sociétés démocratiques ?

I oui

A Au nom de l'efficacité économique pour les libéraux classiques et néoclassique : la main invisible accorde à chacun son dû, les salaires résultent de productivité marginale des offreurs de travail Les inégalités reflètent les différences de mérite (Hayek) Elles sont justes quand elles permettent d'améliorer la situation des plus pauvres et qu'il y a égalité des chances (Rawls)

B si ces inégalités permettent l'équité : Donnez plus à ceux qui ont moins par exemple Zep mieux dotés ou allocations sous condition de ressources type allocation logement ou même discrimination positive

II la contestation de certaines inégalités

A on constate en effet une discrimination envers les femmes et les minorités visibles, l'égalité des chances à l'école est un mythe, les inégalités se cumulent et sont d'origine sociale

B le retour des classes sociales ? Marx pas mort, L Chauvel, dualisme, violences urbaines

C La justification de la politique de redistribution de l'Etat providence socialement justes et économiquement efficace.

24. Après avoir montré que l'égalité des chances est un objectif des pouvoirs publics dans les sociétés démocratiques, vous vous interrogerez sur les limites de leur action

I l'égalité des chances : un objectif des pouvoirs publics

l'égalité des chances passe par l'équité ce qui suppose un accès plus important des enfants de classes populaires à l'enseignement supérieur (massification) et de donner plus à ceux qui ont moins (ZEP, discrimination positive)

B ce vivier plus large permet l'innovation le renouvellement des élites (Parité en politique + promotion ZEP IEP), l'↑ des qualifications ⇒ ↑ productivité et croissance économique

II Mais cette action connaît des limites

A Les inégalités perdurent (massification et pas démocratisation de l'école, poids des origines sociales et capital culturel, stratégies des acteurs différenciées)

B Les politiques de discriminations positives présentent des effets pervers : élite noire aux EU mais sur représentation dans les catégories défavorisées ou en Prison + stigmatisation + remise en cause de l'égalité républicaine